

ABONNEMENT.

Saumur : En an. 30 fr. Six mois 18 fr. Trois mois 9 fr. Poste : En an. 35 fr. Six mois 21 fr. Trois mois 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 c. Faits divers, — . . . 75 c.

RÉSERVE SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

4 Août 1882.

BULLETIN

Le jour même où les dépêches nous annoncent que les Anglais sont les maîtres des deux lignes de chemins de fer qui se rejoignent à Alexandrie, nous apprenons que l'Allemagne « a informé le gouvernement français que les cabinets étaient d'accord pour faire organiser par la Conférence une protection collective du canal de Suez ».

L'initiative du gouvernement de Berlin a pour l'heure une bien grande importance, puisqu'elle marque l'entrée en scène du prince de Bismark, amenant à sa suite l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie et la Perle.

Cette proposition de M. de Bismark est faite au moment même où, par suite du dernier vote de la Chambre, notre escadre est rappelée d'Egypte, et où les bâtiments qui allaient appareiller sont désarmés dans nos ports. L'Europe entière va être représentée aux bouches du canal pour bien établir aux yeux du monde musulman que le canal lui appartient ; — la France seule sera absente, la France qui l'a creusé, la France qui a relié les deux mers et ouvert ainsi une nouvelle route d'Orient.

On dirait que, par une singulière ironie du sort, nos gouvernants, ministres ou députés républicains, se font de gaieté de cœur les complices de l'étranger.

Il y a vingt ans, un Français, avec l'or français et des ingénieurs français, creusait ce canal de Suez et réalisait ce qu'avaient tant jadis les Pharaons et les Croisés. Le jour de 1869 où fut inaugurée, au milieu de fêtes splendides, cette route maritime qui reliait la Méditerranée à la mer Rouge, nous étions tous en droit de penser que le canal de Suez resterait une œuvre française. Aujourd'hui, tout semble fini ! Notre co-

lonie, en fuyant une terre où la protection de la mère-patrie lui a manqué, notre escadre de guerre, en virant de bord, marquent la fin de notre prépondérance sur le sol égyptien, notre abdication définitive dans le monde oriental.

Henri IV, en mourant, avait laissé une grande idée, qui a inspiré après lui ses successeurs, et s'est incarnée par l'œuvre de Richelieu et de Mazarin dans le traité de Westphalie, la constitution de l'Europe en une sorte de confédération dont la France était la tête. C'est ce que l'illustre Sully, son confident et son bras droit, appelait si justement « la République chrétienne ! »

Frédéric le Grand, plus d'un siècle après, ne reconnaissait-il pas encore cette suprématie incontestable de notre pays, quand il disait avec sa jalouse amertume : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un seul coup de canon sans ma permission ! »

A cette heure, l'Europe semble encore confédérée, mais c'est contre nous. Elle obéit encore à une puissance prépondérante, qui la dirige, mais cette puissance n'est plus la France ! L'Allemagne a pris sa place à la tête du concert européen et elle se prépare à lui porter sur le terrain diplomatique un coup aussi terrible que celui qui l'a frappée sur le terrain militaire, il y a douze ans ! Comme tous les grands politiques, le chancelier a un objectif, une ligne de conduite suivie. C'est la France qu'il vise depuis vingt ans. Il l'a blessée et mutilée en 1870, — il veut l'achever aujourd'hui !

Et ce lamentable effondrement s'opère en quelques jours, comme le dénouement fatal d'un drame bien conduit, parce que depuis douze ans la République a empêché la France de se relever de ses blessures, en l'isolant en Europe, en la déshonorant dans le monde, en éloignant d'elle les puissances jadis les plus disposées à lui tendre la main, — parce que, à cette heure encore, elle ne tient à son service, pour présider à ses destinées, que des ministres sans cœur et sans talent, et une majorité parlementaire sans honneur, sans dignité et sans patriotisme.

Nous lisons dans le Progrès militaire :

Le cabinet Freycinet n'a pas su ou voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte de retirer sa demande de crédits, et, en persistant dans des projets auxquels la Chambre était manifestement hostile, il a marché à une chute inévitable. 416 voix contre 75 se sont prononcées samedi contre lui ; à l'issue de la séance il a donné sa démission. Cette séance a été marquée surtout par les discours de MM. Laisant, de Marcère et Clémenceau. M. Laisant a considéré la question au point de vue militaire. Le président du conseil avait affirmé que dans les environs du canal, où s'exercerait notre action, nous ne pouvions rencontrer que des tribus nomades, peu nombreuses, incapables de faire une guerre quelconque.

« Si nous ne devons pas être attaqués, répliqua M. Laisant, qu'allons-nous faire là-bas ? et si nous pouvons être attaqués, comment pouvez-vous répondre qu'aucune des complications que nous redoutons ne viendra à se produire ? »

« Et quel moment choisirions-nous pour nous engager dans la voie où on nous demande d'entrer, c'est-à-dire pour commencer une expédition militaire qui peut se transformer singulièrement et dépasser toutes les prévisions humaines ? Le quart de notre armée est sur le territoire africain, et nos forces sont diminuées d'autant... »

« En outre, nous commencerions une expédition au moment où nous sommes à la veille de mettre notre organisation militaire d'accord avec notre organisation politique... et il serait d'une souveraine imprudence de désorganiser d'une main ce qu'on organise de l'autre et de se laisser entraîner à des entreprises plus ou moins lointaines, ce qui oblige à diminuer l'effectif d'un nombre assez considérable d'hommes. »

Ici l'orateur a cité l'article du Progrès militaire, où nous disions que « fatalement on arriverait à envoyer en Égypte 40,000 hommes, comme au Mexique », puis il a déclaré pouvoir affirmer, par la lecture des jour-

naux militaires et par ses relations personnelles, qu'il existe un courant très-prononcé dans le monde militaire contre toute politique d'intervention.

MM. de Marcère et Clémenceau ont examiné le côté politique de la situation avec autant d'élevation que d'éloquence. « Messieurs, a dit M. Clémenceau en terminant, l'Europe est couverte de soldats ; tout le monde attend, toutes les puissances se réservent leur liberté pour l'avenir ; réservez la liberté d'action de la France ! » Ces paroles, couvertes d'une double salve d'applaudissements, ont clos la discussion et ont été suivies du vote dont nous avons donné les résultats, — lesquels ont été accueillis eux-mêmes par les applaudissements prolongés de la Chambre.

LA CRISE.

La situation ministérielle ne s'est pas sensiblement modifiée depuis deux jours, le nouveau cabinet n'est pas encore formé.

Il semblerait, au contraire, que de nouveaux retards dusent se produire ; c'est ainsi que trois des anciens ministres qui devaient former le pivot de la nouvelle combinaison auraient songé à s'en retirer.

On dit en effet que seuls MM. Jauréguiberry, Cochery et de Mahy resteraient dans le nouveau cabinet, ce qui fait qu'on appelle plaisamment celui-ci le cabinet des trois y.

En ce qui concerne la présidence du conseil, toujours même situation ; on parle tantôt de M. Duclerc, tantôt de M. de Courcel ; mais on ne peut rien préciser.

M. de Courcel a eu une entrevue avec le Président de la République.

On croit que, tout en acceptant le portefeuille des affaires étrangères, notre ambassadeur à Berlin décline la présidence du conseil.

En effet, au cours de l'entrevue, M. Duclerc e été mandé à l'Élysée. Il y est arrivé à dix heures et demie, et la conversation a été

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !!

Par Mlle CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XI.

(Suite.)

Sans bien comprendre ce commerce défendu de gravures immorales, Geneviève fut encore plus touchée de l'abandon matériel et moral de ce malheureux être que rien ne défendait contre son ordo, je ne sais quelle dégradante marchandise offerte aux mauvais instincts de l'acheteur.

— Enfin que faisiez-vous avant ce métier de porteur de boîte ?

— J'étais aide-palefrenier au Châlet-Jaune, à Fontenay-sous-Bois.

— Au Châlet-Jaune ? exclama Geneviève, chez qui ce nom seul réveillait les souvenirs les plus pénibles.

Son accent traduisait à son insu des sensations bien étranges, car le pauvre hère, tout saisi, la considéra d'un air curieux.

— Oui, un joli endroit... avec un lac... un res-

taurant... Connaissez-vous ?

— Je le connais. Mais, dites-moi, mon enfant, quelle démarche avez-vous faite pour retourner en France ?

— Quelle démarche ?... Y n'y a pas à choisir. On monte sur un vapeur quand on a payé sa place. Quand on ne peut pas la payer, les matelots vous disent des sottises et vous jettent de côté.

— Alors, quand vous pleuriez tout à l'heure ?... C'est qu'on veut pas de moi pour la traversée... voilà... J'ai eu beau prier... tourmenter... pleurer... ah ! bien oui, je crois que ça réussirait mieux de chanter, avec ces particuliers d'Angleterre.

— Le capitaine vous a-t-il entendu ?

— Le capitaine a demandé ce que c'était que ce pleurnichard... et le policeman de service m'a menacé de me faire coffrer. C'est toute la réponse. Geneviève se sentait troublée d'un isolement si complet, doublé d'une telle misère. Était-il possible que l'enfance sans famille, sans éducation et sans Dieu, fût ainsi jetée dans la vie... pour y souffrir... pour s'y perdre ?

En outre, pendant que son cœur s'apitoyait, sa conscience éprouvait une singulière alarme. Cet enfant abandonné n'avait-il pas été placé sur sa route pour échapper, grâce à sa protection, aux suggestions des instincts mauvais, des privations atroces, des conseils dangereux ?

Inconnu dans un pays dont il ne parlait pas la langue, sans une obole et sans une référence, seul, tout seul dans les périls de la rue ; périls multiples où semblent parfois les corps et les âmes !... C'était horrible.

— Je ne dois pas laisser cette pauvre créature de Dieu sans secours à l'étranger, pensa la généreuse femme.

Au même instant, Placial, qui l'appelait et la cherchait vainement depuis quelques minutes, la découvrit derrière un amoncellement de marchandises où elle s'était réfugiée pour causer plus à l'aise avec son protégé.

Cette étrange figure, intelligente et laide, où l'insouciance, la hablerie se lisaient plutôt que le vice, sans inspirer de sympathie, attira tout aussitôt l'attention du jeune homme.

Le costume de petit trottin parisien, dont le maître avait dû revêtir le serviteur, avait subi des avaries majeures ; pourtant, s'il offrait des taches, il ne montrait pas de trous.

L'ensemble n'était pas celui d'un mendiant ordinaire, mais plutôt d'un besogneux, d'un employé sans place, d'un être pitoyable qui n'a peut-être pas volé, mais qui a eu faim.

— Voilà un petit vagabond qui va nous faire manquer le bateau ! pensa Placial en s'approchant à grandes enjambées de sa cousine.

Pour elle, rêveuse, émue, fort perplexe, elle

avait incliné sa tête dans ses deux mains et se demandait ce que l'humanité et la charité chrétienne lui imposaient de tenter pour cet enfant. Lui donner un mot pour l'Ambassade était le plus sage. Le rapatrier elle-même serait le plus court.

Celui-ci la contemplait avec une attention croissante. L'attitude penchée de la jeune femme — dont il ne voyait plus que le front à demi caché sous des boucles et le cou d'une blancheur laiteuse enveloppé de fines dentelles — semblait réveiller en lui de confus souvenirs.

Cependant, c'était si peu probable... Il regardait encore et se taisait.

Tout à coup, la conviction l'emporta.

— Vous êtes la dame du Châlet-Jaune ! s'écria-t-il avec une explosion de joie.

Elle tressaillit et répéta machinalement :

— La dame du Châlet-Jaune !

— La jeune dame, qui priait dans le coin... pendant que le vieux monsieur... Ah ! c'était pas gai, ce soir là, par exemple !

— Comment ?... le vieux monsieur ? interrompit-elle anxieuse.

— Oui, celui qui est mort... dans le cabinet en face des écuries... Vous avez fait une fameuse prière pour lui, tout de même.

Geneviève éprouva tout ensemble de la surprise et du soulagement. De la surprise, car elle ne pouvait s'attendre à rencontrer si loin un témoin

reprise entre MM. Grévy, Duclerc et de Courcel.

On assure maintenant que M. Duclerc a finalement refusé de se charger des sceaux, ainsi que de la présidence du conseil.

En l'état, M. Grévy aurait songé à M. Leblond, sénateur, pour la charge de constituer un ministère. Cependant on ne croit pas que M. Leblond ait encore vu le Président de la République.

De même on affirme que M. de Courcel déclinerait également les offres de M. Grévy.

La situation reste donc toujours pleine d'obscurité et prête aux commentaires et aux combinaisons les plus fantaisistes.

3 août, 2 h. 20. — Dans les couloirs du Sénat, des commentaires très-animés s'échangent à propos de la dépêche du Times annonçant que l'ambassadeur allemand avait exprimé à M. de Freycinet, au nom du gouvernement allemand, les regrets que sa retraite faisait naître à Berlin.

On a organisé toute une manifestation sur ce fait contre le chef du cabinet démissionnaire, et des députés doivent demander à M. Brisson de faire enlever des couloirs la feuille Havas qui contient la dépêche du Times.

On ne sait absolument rien au Luxembourg sur l'issue de la crise ministérielle.

Le bruit court que M. Duclerc n'a pu réussir dans sa mission; on va même jusqu'à dire qu'il n'a pas eu d'entrevue avec M. le Président de la République.

M. Varroy déclare qu'il veut se retirer à cause de son état de santé.

Il paraît que s'il décidait à rester, il n'accepterait pas le portefeuille des finances.

LA CHAMBRE.

Faute de ministres, la Chambre a dû s'ajourner à samedi. A 3 heures, hier, la séance à peine ouverte, un officieux est venu parler à l'oreille de M. Brisson.

Il paraît qu'à ce moment, M. Grévy aîné avait réussi à mettre au cou de l'infortuné Leblond le cordon de la présidence du conseil. Brisson, docile, a immédiatement mis en discussion un crédit extraordinaire. Sauvons la caisse.

Peine perdue. Le ministère Leblond n'a pas fait plus long feu que le ministère Marcère. Dix minutes plus tard, un nouvel officieux venait parler au pauvre Brisson qui proposait alors de lever la séance. M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia a très-judicieusement fait observer qu'il vaudrait mieux se priver sans date fixe, en laissant au Président le soin de convoquer lui-même la Chambre. La majorité a la confiance robuste, et persistant à croire que Grévy aîné trouvera aujourd'hui vendredi — *dies teneris* — les ministres tant cherchés, a adopté la date de samedi. Au fait, d'ici là, Bistor acceptera peut-être la présidence du conseil!

du triste drame du *Châlet-Jaune*; du soulagement, car sa voie lui apparut toute tracée.

— Arrivez donc, ma chère, cria Placial accourant. On va partir sans nous.

— Allons vite!... et pardon, mon ami: j'étais si préoccupée!... tenez, voici un pauvre enfant abandonné... nous l'emmenons en France.

— Nous l'emmenons?... Qu'est-ce que vous dites-là?

— Il n'a pas de parents; son maître le frappait; il l'a quitté; il a vécu depuis deux jours de débris sans nom, disputés aux chiens... il a couché... je ne sais même pas où il a pu coucher. Vous voyez bien.

— Je vois que c'est un malheureux qu'il faut faire repatrier par l'Ambassade, c'est clair.

— Sans doute, mais il est trop tard, mon bon Placial.

— Aussi, pourquoi vous en inquiétez-vous, juste au moment de monter en bateau?... Votre bon cœur vous joue un tour détestable, car vous ne pouvez vous embarrasser de toutes les misères qui se rencontrent en route, ma chère amie.

— Et puis, vous ne savez pas tout? Il était employé au *Châlet-Jaune*... à Fouligny...

— C'est, en effet, une coïncidence... je vais le remettre aux mains d'un policeman.

— Mais je n'ai point fait de mal! cria le pauvre diable, que le mot de police effarait.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

On télégraphie de Vienne, 3 août:

« Toutes les puissances, excepté l'Angleterre, étant d'accord sur la nécessité du contrôle européen du canal de Suez, et la Conférence de Constantinople présentant de très-grands inconvénients, M. de Karnoly propose qu'une nouvelle Conférence, ne traitant absolument que la question du canal de Suez, se réunisse à Vienne. »

Constantinople, 3 août.

La Conférence s'est réunie hier à trois heures.

M. Corti a repris, au nom de l'Italie, l'ancienne proposition française tendant à organiser la protection collective du canal de Suez.

Les représentants de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Russie et de la Turquie ont donné immédiatement leur adhésion.

Les représentants de la France et de l'Angleterre ont déclaré qu'ils devaient en référer à leurs gouvernements.

M. Onou a été autorisé à reprendre son siège à la conférence et à participer à toutes ses délibérations.

Berlin, 3 août.

Le *National Zeitung* estime que le retour de M. Onou à la Conférence prouve la résolution de la Russie de sortir de la réserve que cette puissance avait observée jusqu'à présent, vu que la France renonce à toute action.

Jusqu'à présent, dit la *Gazette nationale*, le gouvernement russe pouvait observer une attitude passive vis-à-vis de l'Angleterre, parce que la sauvegarde des intérêts français formait en quelque sorte un contre-poids. Cependant, à la suite des dernières mesures prises par le gouvernement français, il est à craindre que l'Angleterre ne veuille bientôt affirmer sa prépondérance exclusive sur le canal de Suez.

Alexandrie, 3 août.

Le bruit a couru hier soir et ce matin qu'un nouveau massacre allait avoir lieu prochainement et a causé une certaine panique.

La police a saisi les bâtons que portaient les indigènes.

C'était à trois heures, disait-on, que le prétendu massacre devait commencer.

DÉFAITE DES ANGLAIS.

L'Agence Fournier a reçu de son correspondant particulier en Égypte la dépêche suivante d'Alexandrie, 2 août, 8 h. 35, matin:

« La nuit dernière, les troupes d'Arabi ont attaqué les avant-postes occupés par le 60^e régiment, en avant de Ramleh; les Anglais surpris s'enfuirent, jetant leurs fusils qui ont été ramassés par l'ennemi.

» Les Égyptiens n'ont pas poussé l'attaque plus loin. »

— Avec ma carte et un peu d'argent, l'employé de la police fera le nécessaire.

L'enfant recula du même air épouvanté, en trébuchant sur ses jambes inégales.

— Oh! pas à la police!... pas à la police! répétait-il.

La cloche du bateau sonnait à toute volée.

— Voyons, Geneviève... nous sommes les derniers...

— Madame! Madame!... supplia le boiteux; ne m'abandonnez pas comme ça!

— Placial, s'écria la jeune femme, vous ne le pourriez croire... c'est si singulier... ce garçon a vu mourir mon pauvre tuteur.

— Oh! ma cousine... le bateau ne nous attend pas, voilà ce que je crois... parce que je le vois.

— Courons!... Courons!... Viens, petit, je t'emmené, déclara Geneviève d'un ton qui n'admettait plus d'observation.

Placial lui prit le bras et l'entraîna au pas de course, en faisant de la main droite des signes désespérés.

Le boiteux sautilla gaiement dans leur ombre, comme quelques mois avant — gigantesque saute-relu — il claudiquait dans la nuit derrière la voiture qui ramenait Geneviève et son beau-père du *Châlet-Jaune* à la Joliette.

(A suivre.) CLAUDE DE CHANDREUX.

Chronique militaire.

On sait que de grandes manœuvres de cavalerie ont lieu en ce moment au camp de Châlons. Sont déjà arrivés pour les suivre:

M. le duc d'Aumale; le général Chanzy, établi à l'ancien quartier impérial avec sa famille et sa maison militaire; le général L'Hôte, le général d'Espèilles, le général Boërio, le général Chareyron, le général comte Friant, le général d'Hauteville, le général baron Rebillot, le général Mariani, le général Goybet, le général Grandin, le général Humann, le général de Daucourt, les colonels des Roys, Augéy-Dufresse, Gosse de Serres, Ducheyron, Manès et beaucoup d'autres officiers supérieurs et subalternes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier, une foule nombreuse se pressait autour de la dépouille mortelle de M. Laumonier, notaire à Saumur, enlevé si soudainement et si prématurément, à un âge qui pouvait laisser espérer encore de longues années.

La magistrature, le parquet, les juges de paix, les avoués et avocats de Saumur s'étaient réunis aux collègues du regretté M. Laumonier et assistaient sa famille éplorée. Les notaires de tout l'arrondissement, beaucoup du département et des départements limitrophes qui avaient été à même d'apprécier ses immenses qualités, son sens droit, son esprit juste et ferme, s'étaient fait un devoir de venir lui rendre les derniers honneurs. Toutes les notabilités du pays et un grand nombre de clients de l'étude s'étaient empressés de témoigner par leur présence de la haute estime qu'ils avaient pour l'homme de bien, le bon conseil, l'esclave du devoir dont tout le monde déplorait la perte.

Puisse ces témoignages de sympathie être une consolation pour sa famille si cruellement éprouvée et pour ses nombreux amis. Le notariat lui-même ne peut être qu'honoré d'un tel concours sur la tombe de l'un de ses membres dont le nom restera toujours entouré de la plus haute considération.

Escroquerie.

ABONDANCE DE LUMIÈRES.

Tout dernièrement, les habitants de Saumur, et particulièrement les consommateurs de gaz, ont été mis en éveil par une rumeur très-alléchante.

Une puissante Société, au capital de nombreux millions, allait monter à Saumur une nouvelle Usine à gaz et donner la lumière pour rien — ou presque rien.

Quelques-uns de nos édiles étaient convaincus du succès de la chose; ils escomptaient d'avance les flots de lumière presque gratuite qu'ils allaient verser sur leurs concitoyens et qu'ils recevraient eux-mêmes. Le monsieur qui traitait l'affaire était très-bien, de bonnes façons, et, qui plus est, décoré de la Légion-d'Honneur; son langage posé, sérieux, technique, dénotait un homme tout-à-fait compétent, d'une expérience consommée; il s'était glissé dans l'intimité de certains, avait visité avec eux divers emplacements favorables à l'installation de l'Usine... modèle, — tout doit être modèle chez nous. — Il avait loué et meublé somptueusement des appartements pour recevoir le haut personnel de la Société future.

Enfin, l'affaire était si bien conduite qu'il s'était fait escompter d'avance, contre bonnes espèces sonnantes, un chèque de 4,600 francs payable sur une caisse... inconnue. — Ce n'était qu'une première affaire qui devait en amener bien d'autres.

Mais, hélas! depuis le jour où ce parfait gentleman a palpé les 4,600 fr., il n'a pas reparu; les beaux appartements sont restés inoccupés, la Société n'a plus de millions que sur des chiffons de papier qui sont restés épars çà et là, et le gaz, mal contenu, a fait explosion à la face des crédules qui étaient tombés dans le panneau.

Aujourd'hui, la justice est à la recherche de l'habile escroc, et il faut espérer qu'elle mettra la main dessus.

On nous dit qu'à Laval, il y a deux mois environ, un beau quidam a également fait miroiter aux yeux des habitants un gaz exceptionnel, bien supérieur à tout ce qu'ils

avaient vu jusqu'à ce jour. Saurait-on que le nôtre?

M. Vignais, percepteur surnuméraire, est nommé percepteur au Puy-Notre-Dame.

Par décret du Président de la République tous les conseils municipaux sont convoqués pour le dimanche 13 août, à l'effet de nommer des délégués sénatoriaux.

Dans sa séance du 18 juillet courant, le Cercle républicain de la Sarthe a décidé que seront mis à la disposition des quatre instituteurs laïques de la Sarthe, qui, après renseignements pris, auront été reconnus comme étant les plus fermes républicains du département.

L'essentiel n'est plus pour les instituteurs d'être instruits et consciencieux, c'est d'être républicains.

Nous lisons dans le *Poitou*:

« On nous annonce qu'un instituteur laïque de l'arrondissement de Melle, missionnaire à la suite de cette grave punition, aurait été l'objet de poursuites dans son école, et, pour échapper à l'inculpation d'attentats aux mœurs commise de la justice, aurait tenté de s'empoisonner. Incarcéré à Melle, il se serait pendu à l'intérieur de sa prison.

» Si le fait est vrai, comme on nous l'assure, nous ne sommes pas surpris que certaine presse avide de scandales l'ait tenu sous silence.

» Ah! s'il se fût agi d'un instituteur grégoniste!... Quel tapage dans les naux républicains de France et de varre! »

A NOS LECTEURS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les avantages exceptionnels des obligations de la Société de l'Office Catholique, que nous avons à nos amis et dont ils trouveront plus loin la notice et la vue des établissements.

Le public, les valeurs de spéculation dans ces derniers temps ont accumulé tant de ruines, revient avec raison vers les valeurs à venu fixe, qui, si elles n'offrent pas les avantages de gain, si souvent trompeur des actions, du moins du moins la sécurité du capital tout en assurant un revenu certain et rémunérateur.

Les obligations de la Société de l'Office Catholique, émises à 100 francs, sont remboursables 125 francs en 25 ans par tirages annuels, et portent 6 0/0 payables par trimestres comme les rentes françaises.

Ces obligations ont pour garantie l'actif entier de la Société, c'est-à-dire plus de trois fois le montant des obligations.

Cet actif comprend: le capital action, 700,000 francs, les sommes en caisse et les sommes dues un matériel considérable, etc., etc.

La Société de l'Office Catholique, chacun le sait, jouit aujourd'hui d'une réputation universelle sans rivale dans son genre.

La Maison, fondée en 1878 dans des conditions modestes, a vu ses affaires prendre dans ces dernières années une importance considérable.

Ses produits sont connus aujourd'hui, non seulement en France, où la Société compte près de 9,000 clients, mais encore à l'étranger et dans les missions les plus lointaines.

L'exercice 1881 a donné aux actions un dividende de 13.80 0/0 du capital versé, et l'exercice 1882, malgré la rigueur des temps, ne sera certainement pas inférieur.

C'est que la fortune de cette Société est indépendante de nos vicissitudes politiques et religieuses. Elle a ce grand avantage sur la plupart des entreprises dont la prospérité tient à notre situation seule de pouvoir trouver dans sa vente à l'étranger et dans l'exportation des débouchés et des profits considérables.

L'encaissement des coupons se fait par l'intermédiaire de tout banquier ou directement en adressant par lettre au CAISSIER de la Société l'envoi immédiat du montant en un mandat daté ou chèque à vue.

Les obligations dont nos lecteurs trouveront l'annonce plus loin constituent donc un placement de premier ordre comme sûreté et garantie et nous ne saurions trop les engager à en profiter.

Adresser les demandes au directeur, 90, boulevard Montparnasse, à Paris. E. THÉRON.

BOURSE DE PARIS

DU 3 AOUT 1882.		81 40
Rente 3 0/0.		81 70
Rente 3 0/0 amortissable.		112 50
Rente 4 1/2.		114 60
Rente 5 0/0.		

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS
SAUMUR

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX
Du mercredi 2 août 1882.

Prix d'honneur, donné par M^r l'Evêque.

Ce prix est décerné aux élèves qui ont mérité les meilleures notes et obtenu le plus de succès dans le cours de l'année.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.
GABRIEL MAURICE, de Richelieu (Indre-et-Loire).
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL
JULIEN FOUET, de Saint-Cyr-en-Bourg.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE
CLASSE DE RHÉTORIQUE

Instruction religieuse
Prix. Charles Regnard, de Saumur.
Acc. Augustin Guery, de Saumur.

EXCELLENCE
Prix. René Brillatz, de Saumur.
Acc. Charles Regnard, 1 cour.

Travail et Conduite (1)
Prix. René Brillatz, 1 cour.
Acc. Augustin Guery, 1 nom.

Version latine
Prix. Charles Regnard, 1 cour. 1 nom.
Acc. René Brillatz, 2 cour.

Version grecque
Prix. René Brillatz, 2 cour. 1 nom.
Acc. Charles Regnard, 2 cour. 1 nom.

Composition littéraire
Prix. Augustin Guery, 2 nom.
Acc. Henri Fourneau, de Saumur.

Composition historique
Prix. Charles Regnard, 2 cour. 2 nom.
Acc. Gaston Toupelin de la Doilière, de Saumur.

Composition latine
Prix. Charles Regnard, 3 cour. 2 nom.
Acc. Augustin Guery, 1 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie
Prix. Camille Lebeau, de Denezé.
Acc. Charles Regnard, 4 cour. 2 nom.

Sciences
Prix. Charles Regnard, 4 cour. 3 nom.
Acc. Augustin Guery, 1 cour. 3 nom.

CLASSE DE SECONDE

Instruction religieuse
Prix. Paul Salais, de Saumur.
Acc. Albert Desbois, de Souzay.

EXCELLENCE
Prix. Albert Desbois, 4 nom.
Acc. Jules Chevrier, de Brissac.

Travail et Conduite
Prix. Jules Chevrier, 1 nom.
Acc. Albert Desbois, 1 cour. 1 nom.

Version latine
Prix. Albert Desbois, 1 cour. 2 nom.
Acc. Jules Chevrier, 1 cour. 1 nom.

Vers latins
Prix. Paul Salais, 1 cour.
Acc. Albert Desbois, 2 cour. 2 nom.

Version grecque
Prix. Albert Desbois, 2 cour. 3 nom.
Acc. André Garnier, de Loudun (Vienne).

Composition française
Prix. Paul Salais, 2 cour.
Acc. Albert Desbois, 3 cour. 3 nom.

Composition latine
Prix. Albert Desbois, 3 cour. 4 nom.
Acc. Paul Salais, 3 cour.

Mémoire et Récitation
Prix. Albert Desbois, 4 cour. 4 nom.
Acc. Fernand Mesnet, de Saumur.

Histoire et Géographie
Prix. Albert Desbois, 5 cour. 4 nom.
Acc. Fernand Mesnet, 1 nom.

Sciences
Prix. Albert Desbois, 6 cour. 4 nom.
Acc. Fernand Mesnet, 2 nom.

Devoirs de vacances
Prix. Albert Desbois, 7 cour. 4 nom.

CLASSE DE TROISIÈME

Instruction religieuse
Prix. Gabriel Maurice, 1 cour. (prix d'honneur).
Acc. Joseph Gigon, de Doué-la-Fontaine.

EXCELLENCE
Prix. Joseph Gigon, 1 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 2 cour.

Thème latin
Prix. Joseph Gigon, 1 cour. 1 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 2 cour. 1 nom.

Version latine
Prix. Joseph Gigon, 2 cour. 1 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 2 cour. 2 nom.

Vers latins
Prix. Joseph Gigon, 3 cour. 1 nom.
Acc. Georges Raimbault, de Saumur.

Version grecque
Prix. Joseph Gigon, 4 cour. 1 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 2 cour. 3 nom.

Narration française
Prix. Joseph Gigon, 5 cour. 1 nom.
Acc. Georges Raimbault, 1 nom.

Mémoire et Récitation
Prix. Joseph Gigon, 6 cour. 1 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 2 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie
Prix. Gabriel Maurice, 2 cour. 5 nom.
Acc. Joseph Gigon, 6 cour. 2 nom.

Sciences
Prix. Joseph Gigon, 7 cour. 2 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 3 cour. 5 nom.

Devoirs de vacances
Prix. Joseph Gigon, 8 cour. 2 nom.

(1) Les externes simples ne sont pas admis à concourir pour le prix de Travail et conduite.

CLASSE DE QUATRIÈME

Instruction religieuse
Prix. René Lardeux, de Saumur.
Acc. Alfred Voisin, de Chinon (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE
Prix. Alfred Voisin, 1 nom.
Acc. Fernand Angeli, de Saumur.

Travail et Conduite
Prix. Alfred Voisin, 1 cour. 1 nom.
Acc. René Lardeux, 1 cour.

Thème latin
Prix. Alfred Voisin, 2 cour. 1 nom.
Acc. Eugène Dalibon, de Vernantes.

Version latine
Prix. Fernand Angeli, 1 nom.
Acc. Eugène Dalibon, 1 nom.

Vers latins
Prix. Alfred Voisin, 3 cour. 1 nom.
Acc. Fernand Angeli, 1 cour. 1 nom.

Version grecque
Prix. Alfred Voisin, 4 cour. 1 nom.
Acc. Georges Desveaux, de Montsoreau.

Composition française
Prix. Charles Raguideau, de Saumur.
Acc. Eugène Dalibon, 2 nom.

Mémoire et Récitation
Prix. Alfred Voisin, 5 cour. 1 nom.
Acc. Eugène Dalibon, 3 nom.

Histoire et Géographie
Prix. Alfred Voisin, 6 cour. 1 nom.
Acc. René Lardeux, 1 cour. 1 nom.

Sciences
Prix. Alfred Voisin, 7 cour. 1 nom.
Acc. Fernand Angeli, 1 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances
Prix. Georges Desveaux, 1 nom.
— Charles Raguideau, 1 cour.
— Alfred Voisin, 8 cour. 1 nom.

CLASSE DE CINQUIÈME

Instruction religieuse
1 Prix. Raphaël Desouches, de Langeais (Indre-et-Loire).
2 — Edouard Pichat, de Saumur.

EXCELLENCE
1 Acc. Ernest Michel, de Saumur.
2 — Paul Perrochon, de Bourgueil (Indre-et-Loire).

Travail et Conduite
1 Prix. Jacques du Gardier, de Saumur.
2 — Raphaël Desouches, 1 cour.
1 Acc. Maurice Amiot, de Saumur.
2 — Ernest Michel, 1 nom.

Thème latin
Prix. Thierry de la Loge, de Paris.

Version latine
1 Prix. Maurice Amiot, 1 nom.
2 — Thierry de la Loge, 1 cour.
1 Acc. Paul de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).
2 — Georges Raguideau, de Saumur.

Version grecque
1 Prix. Maurice Amiot, 1 cour. 2 nom.
2 — Edouard Pichat, 2 cour.
1 Acc. Paul Perrochon, 1 nom.
2 — Raphaël Desouches, 3 cour.

Orthographe
1 Prix. Raphaël Desouches, 3 cour. 1 nom.
2 — Charles Thenin, de Langeais (Indre-et-Loire).
1 Acc. Edouard Pichat, 3 cour.
2 — Maurice Amiot, 2 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation
1 Prix. Ernest Michel, 2 nom.
2 — Thierry de la Loge, 2 cour.
1 Acc. Paul Perrochon, 2 nom.
2 — Constant Hourse, de Saumur.

Histoire et Géographie
1 Prix. Ernest Michel, 1 cour. 2 nom.
2 — Constant Hourse, 1 nom.
1 Acc. Paul de Monchy, 2 nom.
2 — Georges Raguideau, 1 nom.

Sciences
1 Prix. Raphaël Desouches, 4 cour. 1 nom.
2 — Charles Thenin, 1 cour.
1 Acc. Georges Raguideau, 2 nom.
2 — Maurice Amiot, 2 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances
Prix. Thierry de la Loge, 3 cour.
— Jacques du Gardier, 1 cour.
— Georges Raguideau, 3 nom.
— Ernest Michel, 2 cour. 2 nom.
Acc. Edouard Pichat, 3 cour. 1 nom.

CLASSE DE SIXIÈME

Instruction religieuse
Prix. Louis Anis, de Villebernier.
Acc. Louis Raimbault, de Rablay.

EXCELLENCE
Prix. Louis Anis, 1 cour.
Acc. Roger de Neuville, de Saumur.

Travail et Conduite
Prix. Louis Anis, 2 cour.
Acc. Louis Raimbault, 1 nom.

Thème latin
Prix. Louis Anis, 3 cour.
Acc. Louis Raimbault, 2 nom.

Version latine
Prix. Louis Anis, 4 cour.
Acc. Roger de Neuville, 1 nom.

Orthographe
Prix. Louis Anis, 5 cour.
Acc. Roger de Neuville, 2 nom.

Mémoire et Récitation
Prix. Roger de Neuville, 3 nom.
Acc. Louis Anis, 6 cour.

Histoire et Géographie
Prix. Roger de Neuville, 1 cour. 3 nom.
Acc. Louis Raimbault, 3 nom.

Sciences
Prix. Louis Raimbault, 4 nom.
Acc. Roger de Neuville, 2 cour. 3 nom.

Écriture

Prix. Félicien Thenin, de Langeais (Indre-et-Loire).
Acc. Louis Raimbault, 1 cour. 4 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Louis Raimbault, 1 cour. 5 nom.
Acc. Louis Anis, 6 cour. 1 nom.

CLASSE DE SEPTIÈME

Instruction religieuse

Prix. Léon Sorel, de Saumur.
1 Acc. René Mortier, de Saumur.
2 — René Levêque, de Langeais (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE

Prix. Raoul du Gardier, de Saumur.
1 Acc. Léon Sorel, 1 cour.
2 — Paul Lorrain, de Saumur.

Travail et Conduite

Prix. Paul Lorrain, 1 nom.

Thème latin

Prix. Paul Lorrain, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Léon Sorel, 1 cour. 1 nom.
2 — Léon Richard, de Saumur.

Version latine

Prix. Léon Sorel, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Paul Lorrain, 2 cour. 1 nom.
2 — Léon Richard, 1 nom.

Orthographe

Prix. Léon Sorel, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Paul Lorrain, 2 cour. 2 nom.
2 — Léon Perdreau, de Saumur.

Mémoire et Récitation

Prix. Léon Sorel, 3 cour. 2 nom.
1 Acc. René Mortier, 1 nom.
2 — Paul Lorrain, 2 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie

Prix. René Levêque, 1 nom.
1 Acc. Léon Sorel, 4 cour. 2 nom.
2 — René Mortier, 2 nom.

Sciences

Prix. Paul Lorrain, 2 cour. 4 nom.
1 Acc. René Levêque, 1 cour. 1 nom.
2 — René Mortier, 3 nom.

Écriture

Prix. Paul Lorrain, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. René Levêque, 1 cour. 2 nom.
2 — René Mortier, 4 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Raoul du Gardier, 1 cour.
— Léon Perdreau, 1 nom.
— Léon Sorel, 4 cour. 3 nom.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

COURS SUPÉRIEUR

Préparation au baccalauréat ès-sciences

Instruction religieuse
Prix. Gabriel Berton, de Brion-près-Thouet (Deux-Sèvres).
Acc. Maurice Chasseloup de Châtillon, de Saumur.

EXCELLENCE

Prix. Gabriel Berton, 1 cour.
Acc. Georges Jagot, de Saumur.

Version latine

Prix. Georges Jagot, 1 nom.
Acc. Gabriel Berton, 2 cour.

Histoire et Littérature

Prix. Georges Jagot, 1 cour. 1 nom.
Acc. Gabriel Berton, 2 cour. 1 nom.

Mathématiques

Prix. Gabriel Berton, 2 cour. 2 nom.
Acc. Georges Jagot, 2 cour. 1 nom.

Physique et Chimie

Prix. Gabriel Berton, 3 cour. 2 nom.
Acc. Georges Jagot, 2 cour. 2 nom.

Préparation au diplôme d'études

PRIX UNIQUE

Prix. Louis Marcheteau, du Vaudelnay.

PREMIER COURS.

Instruction religieuse

1 Prix. Marin Gallé, de Montsoreau.
2 — Julien Fouet, 1 cour. (prix d'honneur).
Acc. Louis Filmon, de Brain-sur-Allonnes.

EXCELLENCE

1 Prix. Julien Fouet, 2 cour.
2 — Marin Gallé, 1 cour.
Acc. Fernand Daudet, d'Allonnes.

Travail et Conduite (1)

Prix. Louis Filmon, 1 nom.
Acc. Fernand Daudet, 1 nom.

Littérature et Morale

1 Prix. Fernand Daudet, 2 nom.
2 — Marin Gallé, 2 cour.
Acc. Anatole Octave, de Thouars (Deux-Sèvres).

Histoire et Géographie

1 Prix. Julien Fouet, 3 cour.
2 — Marin Gallé, 2 cour. 1 nom.
Acc. Eugène Normand, de St-Clément-des-Levées.

Géométrie élémentaire et Cosmographie

1 Prix. Anatole Octave, 1 nom.
2 — Marin Gallé, 3 cour.
Acc. Fernand Daudet, 1 cour. 2 nom.

Mécanique

1 Prix. Fernand Daudet, 1 cour. 3 nom.
2 — Julien Fouet, 4 cour.
Acc. Marin Gallé, 3 cour. 2 nom.

Géométrie descriptive

1 Prix. Marin Gallé, 3 cour. 3 nom.
2 — Louis Filmon, 1 cour. 1 nom.
Acc. Anatole Octave, 1 cour. 1 nom.

Physique

1 Prix. Anatole Octave, 1 cour. 2 nom.
2 — Louis Filmon, 2 cour. 1 nom.
Acc. Marin Gallé, 4 cour. 3 nom.

Chimie

1 Prix. Anatole Octave, 2 cour. 2 nom.
2 — Julien Fouet, 5 cour.
Acc. Henri Raimbault, de Saumur.

(1) L'élève Julien Fouet, ayant obtenu le prix d'honneur, n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et conduite.

Histoire naturelle

- 1 Prix. Marin Gallé, 4 cour. 4 nom.
- 2 — Julien Fouet, 6 cour.
- Acc. Eugène Normand, 1 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Fernand Daudet, 2 cour. 3 nom.
- Louis Filmon, 2 cour. 1 nom.
- Julien Fouet, 7 cour.
- Marin Gallé, 5 cour. 4 nom.
- Prix. Eugène Normand, 2 nom.
- Henri Raimbault, 1 nom.
- Maurice Regnard, de Saumur.

SECOND COURS

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Louis Turpin, de Vivy.
- 2 — Elie Séchet, de Souzay.
- 1 Acc. Camille Breton, de Varrains.
- 2 — Alexis Garreau, de Souzay.
- 3 — Alexandre Rébeilleau, de Varrains.
- 4 — Théophile Berthelot, de Parnay.
- 5 — Raphaël Delacour, de Varennes-s.-Montsoreau.
- 6 — Albert Coulon, de Souzay.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Alexis Garreau, 1 nom.
- 2 — Camille Breton, 1 nom.
- 1 Acc. Elie Séchet, 1 cour.
- 2 — Louis Turpin, 1 cour.
- 3 — Théophile Berthelot, 1 nom.
- 4 — Eugène Berthelot, de Vivy.
- 5 — Alexandre Rébeilleau, 1 nom.
- 6 — Albert Coulon, 1 nom.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Louis Turpin, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Elie Séchet, 1 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Alexis Garreau, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Albert Coulon, 2 nom.
- 3 — Raphaël Delacour, 1 nom.
- 4 — Camille Breton, 1 cour. 1 nom.
- 5 — Eugène Berthelot, 1 nom.
- 6 — Théophile Berthelot, 2 nom.

Orthographe

- 1 Prix. Elie Séchet, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Alexis Garreau, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Albert Coulon, 3 nom.
- 2 — Théodore Besnard, de Longué.
- 3 — Théophile Berthelot, 3 nom.
- 4 — Louis Turpin, 2 cour. 1 nom.
- 5 — Roger Guénault, de Saumur.
- 6 — Eugène Berthelot, 2 nom.

Littérature et Morale

- 1 Prix. Elie Séchet, 3 cour. 1 nom.
- 2 — Camille Breton, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Alexis Garreau, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Théophile Berthelot, 4 nom.
- 3 — Victor Mahet, d'Allonnes.
- 4 — Roger Guénault, 1 nom.
- 5 — Joseph Ruault, d'Angers.
- 6 — Albert Coulon, 4 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Elie Séchet, 4 cour. 1 nom.
- 2 — Louis Turpin, 2 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Alexis Garreau, 2 cour. 3 nom.
- 2 — Théophile Berthelot, 5 nom.
- 3 — Albert Coulon, 5 nom.
- 4 — Camille Breton, 2 cour. 2 nom.
- 5 — Emile Joulain, de Saint-Lambert-des-Lévéés.
- 6 — Victor Mahet, 1 nom.

Algèbre et Géométrie

- 1 Prix. Alexandre Rébeilleau, 2 nom.
- 2 — Elie Séchet, 5 cour. 1 nom.

- 1 Acc. Alexis Garreau, 2 cour. 4 nom.
- 2 — Louis Turpin, 3 cour. 2 nom.
- 3 — Eugène Berthelot, 2 nom.
- 4 — Victor Mahet, 2 nom.
- 5 — Edmond Bigeau, de Saumur.
- 6 — Camille Breton, 2 cour. 3 nom.

Mathématiques appliquées

Lever des plans — Arpentage — Cubage — Nivellement

- 1 Prix. Alexis Garreau, 2 cour. 5 nom.
- 2 — Alexandre Rébeilleau, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Victor Mahet, 3 nom.
- 2 — Camille Breton, 2 cour. 4 nom.
- 3 — Edmond Bigeau, 1 nom.
- 4 — Louis Turpin, 3 cour. 3 nom.
- 5 — Elie Séchet, 6 cour. 1 nom.
- 6 — Eugène Berthelot, 3 nom.

Physique et Chimie

- 1 Prix. Edmond Bigeau, 2 nom.
- 2 — Camille Breton, 2 cour. 5 nom.
- 1 Acc. Roger Guénault, 2 nom.
- 2 — Julien Richard, de Saint-Cyr-en-Bourg.
- 3 — Alexis Garreau, 3 cour. 5 nom.
- 4 — Eugène Berthelot, 4 nom.
- 5 — Albert Coulon, 6 nom. (prix d'acc.)
- 6 — Victor Mahet, 4 nom.

Histoire naturelle

- 1 Prix. Eugène Berthelot, 5 nom.
- 2 — Louis Turpin, 3 cour. 4 nom.
- 1 Acc. Julien Richard, 1 nom.
- 2 — Alexandre Rébeilleau, 2 cour. 2 nom.
- 3 — Elie Séchet, 6 cour. 2 nom.
- 4 — Alexis Garreau, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.)
- 5 — Edmond Bigeau, 1 cour. 2 nom.
- 6 — Camille Breton, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.)

Comptabilité

- 1 Prix. Camille Breton, 3 cour. 7 nom.
- 2 — Alexis Garreau, 3 cour. 7 nom.
- 1 Acc. Alexandre Rébeilleau, 2 cour. 3 nom.
- 2 — Albert Coulon, 7 nom.
- 3 — Eugène Berthelot, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.)
- 4 — Théophile Berthelot, 6 nom. (prix d'acc.)
- 5 — Elie Séchet, 6 cour. 3 nom.
- 6 — Edmond Bigeau, 1 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Aimé Albert, du Puy-Notre-Dame.
- Eugène Berthelot, 1 cour. 7 nom.
- Camille Breton, 4 cour. 7 nom.
- Victor Mahet, 5 nom.

TROISIÈME COURS

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Georges Bloudeau, d'Allonnes.
- 2 — Louis Duveau, de Varrains.
- 1 Acc. Alphonse Menou, des Rosiers.
- 2 — Léon Rébeilleau, de Chacé.
- 3 — Emile Fillocheau, de Doué-la-Fontaine.
- 4 — Ernest Vilgrain, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 1 nom.
- 2 — Emile Touron, des Rosiers.
- 1 Acc. Georges Bloudeau, 1 cour.
- 2 — Alphonse Menou, 1 nom.
- 3 — Ernest Vilgrain, 1 nom.
- 4 — Emile Baurry, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Travail et Conduite

- 1 Prix. Julien Venon, de Chacé.
- 2 — Gustave Maslon, de Cizay.
- Acc. Léon Rébeilleau, 1 cour. 1 nom.

Orthographe et Analyses

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 1 cour. 2 nom.
- 2 — Emile Touron, 1 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Joseph Ragon, de Saint-Leger-de-Montbrison, 2 nom.
- 2 — Ernest Vilgrain, 2 nom.
- 3 — Alphonse Menou, 2 nom.
- 4 — Emile Baurry, 1 nom.

Narration

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 2 cour. 2 nom.
- 2 — Georges Bloudeau, 2 cour.
- 1 Acc. Eugène Boucher, de Cizay.
- 2 — Georges Baudouin, de Saumur.
- 3 — Alphonse Menou, 3 nom.
- 4 — Emile Baurry, 2 nom.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 3 cour. 2 nom.
- 2 — Georges Bloudeau, 3 cour.
- 1 Acc. Gustave Maslon, 1 cour.
- 2 — Emile Touron, 2 cour.
- 3 — Alphonse Menou, 4 nom.
- 4 — Emile Baurry, 3 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Georges Bloudeau, 4 cour.
- 2 — Emile Touron, 2 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Ernest Vilgrain, 3 nom.
- 3 — Louis Meunier, des Rosiers.
- 4 — Alphonse Menou, 5 nom.

Écriture

- 1 Prix. Emile Touron, 3 cour. 1 nom.
- 2 — Louis Meunier, 1 nom.
- 1 Acc. Joseph Ragon, 1 nom.
- 2 — Ernest Vilgrain, 4 nom.
- 3 — Louis Duveau, 1 cour.
- 4 — Emile Baurry, 4 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 4 cour. 2 nom.
- 2 — Alphonse Menou, 6 nom.
- 1 Acc. Emile Touron, 4 cour. 1 nom.
- 2 — Joseph Ragon, 2 nom.
- 3 — Gustave Maslon, 1 cour. 2 nom.
- 4 — Ernest Vilgrain, 5 nom.

Géométrie et Arpentage

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 5 cour. 2 nom.
- 2 — Emile Touron, 4 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Alphonse Menou, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.)
- 2 — Louis Duveau, 1 cour. 1 nom.
- 3 — Joseph Ragon, 3 nom.
- 4 — Eugène Boucher, 1 nom.

Éléments de Physique et de Chimie

- 1 Prix. Léon Rébeilleau, 6 cour. 2 nom.
- 2 — Emile Touron, 5 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Louis Duveau, 1 cour. 2 nom.
- 2 — Georges Bloudeau, 5 cour.
- 3 — Eugène Boucher, 2 nom.
- 4 — Gustave Maslon, 1 cour. 3 nom.

Tenue des Livres

- 1 Prix. Alphonse Menou, 1 cour. 7 nom.
- 2 — Ernest Vilgrain, 6 nom.
- 1 Acc. Louis Perraut, de Saumur.
- 2 — Léon Rébeilleau, 7 cour. 2 nom.
- 3 — Emile Touron, 6 cour. 2 nom.
- 4 — Emile Baurry, 5 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Georges Baudouin, 1 nom.
- Joseph Ragon, 4 nom.

(La fin à l'ind.)

SOCIÉTÉ DE L'OFFICE CATHOLIQUE

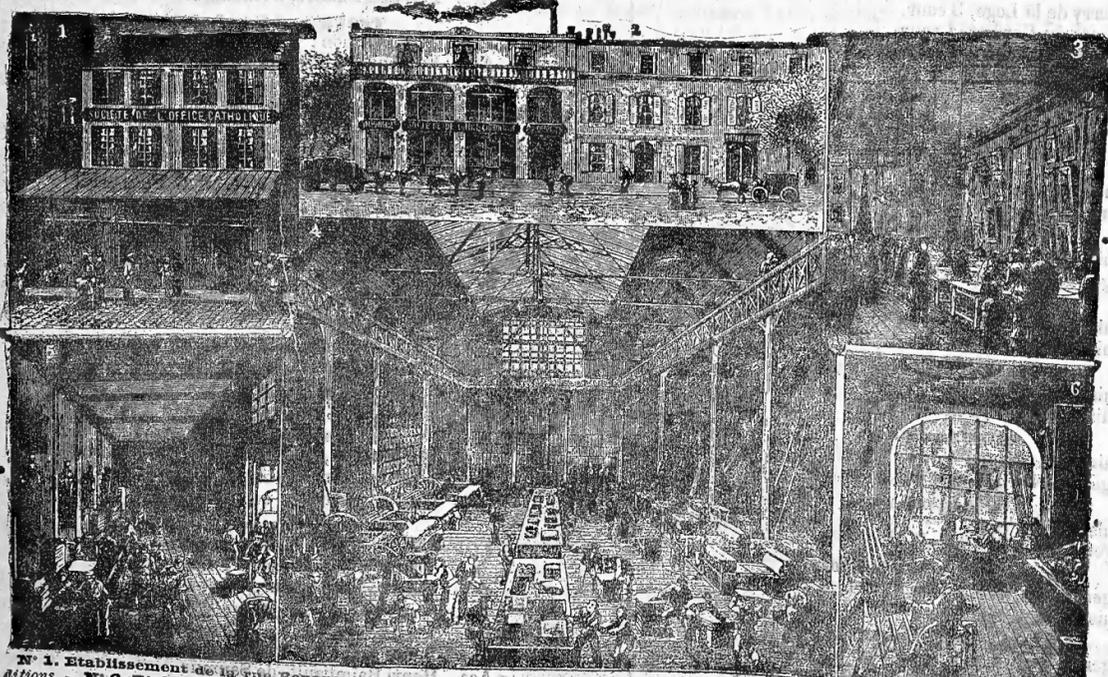
Société anonyme au Capital de 700.000 francs, divisé en 1,200 Actions de 500 fr. — SIÈGE SOCIAL : 90, Boul. Montparnasse, PARIS

ÉMISSION DE 2,000 OBLIGATIONS DE 100 FRANCS

Remboursables à 125 francs en 25 ans par tirages annuels. — Intérêt annuel : 6 francs payables par trimestre comme les rentes françaises

SOUSCRIPTIONS

La Société fera encaisser à domicile, si les souscripteurs le désirent, le montant de toute souscription à plus de 2 Obligations. Elle accepte en paiement tous les titres cotés au cours du jour. On peut souscrire dès maintenant par correspondance.



N° 1. Etablissement de la rue Bonaparte, n° 70 : Direction, Comptabilité, Magasins de détail, Ateliers d'encadrement et d'imagerie, Dépôts. — N° 2. Etablissement du Boulevard Montparnasse, n° 90 : Imprimerie, Direction de l'imprimerie, Magasins de gros, Ateliers et Entrepôts, Logement du Directeur. — N° 3. Magasin de détail. — N° 4. Atelier des Machines de 300 mètres carrés situés derrière l'immeuble représenté par la planche n° 2. — N° 5. Vue d'une partie de la galerie circulaire de l'Atelier des Machines. — N° 6. Vue de l'Atelier des Dessins où se préparent les compositions en couleurs.

ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR GÉRANT : 90, BOUL. MONTPARNASSE, PARIS

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue du Prêche et de la Grande-Rue, Avec service d'eau. S'adresser à M^{me} Rougé, 14, rue de Poitiers.

A VENDRE

D'OCCASION

Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREAK. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

UN CAFÉ

Nombreuse clientèle et dans une position exceptionnelle. S'adresser au bureau du journal.

UNE FEMME de ménage et cuisinière demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

S'adresser à M^{me} JARDON, rue Nicolas, 86.

A CÉDER

De suite

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE

demande à se placer, le mari est jardinier, vigneron et cultivateur, la femme est cuisinière et femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

Extrait de Vanille
Bouillon instantané
INCHIG
5 Médailles d'Or, 3 6^{es} Diplômes d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGES
Se vend chez les Épiceries et Pharmacies

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50, 2 fr. 50, 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, GARREAU-RAPOUIS, MOLLAY-BIS, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (255)

Saumur, imprimerie de P. GODET.